19 — Ste Méneux 1 2 — Ste J. Decottignies — 23 C. Castille — 24 Ste Thérèse.

Arrivée de 1er pigeon à 11 h. 8 m. 6 s. avec une vitesse de 1425 m., le dernier à 11 h. 18 m. 9 s.

Distribution des prix dimanche 14 7 heures.

Résultats du concours colombophile organisé par la société les « Pigeons Frisés » chez M. Tesnil, rue de Ma-Campagne. — 1er prix Verspeyen 5 poules — 2 Moulard 3 p — 3 Laplat 3 p — 4 Bécourt 3 p — 5 Dembrin 1 p — 6 Masse 1 p — Duchaplain 1 prix d'honneur 1 p — 8 Dembrin 1 p — 9 Lemahin 2 p — 10 Pouthier 1 p — 11 Moulard — 12 Devaux — 13 Cazart — 14 Dewyst — 15 Libert Flamant à 11 h. 10 m. 17 s. — Vitesse à la minute 1826,200 — 170 pigeons lâchés à 9 h. 25.

Fédération Roubaisienne. — Dimanche 6 mai prochain, concours de Clermont, 134 k. 610, 100 francs de prix d'honneur réparti en dix prix de 10 francs offert par M. Dupuis-Fayolle, 1 prix offert du *Pigeon Belge*, 1 prix de Landrecies, 1 prix d'Ivry, Roubaix. Tout le monde est bienvenu et gratuit. Concours obligatoire. Ce concours est fait en vitesse propre et au coordonné (système Houillet).

La Société l'*Espoir*, siège chez M. Ch. Vandenberg, boulevard de Cambrai, Roubaix, organise pour le dimanche 6 juin, un grand concours de Pigeons sur Saint-Just. 100 francs de prix d'honneur.

Combats de coqs. — Dimanche 6 mai, attaque à l'« Eadis », contre la « Brasserie 3 -Mai » de l'Orme. — *Partie de cent francs*, ou battre à perte de poules. Entrée du parc : 50 centimes.

Photographie artistique Victor HERMANT
165, GRANDE-RUE, ROUBAIX
PREMIERES COMMUNIONS
12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs
A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec cadres.
Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs la douzaine avec prime. 6773

TOURCOING

LA BATAILLE DE TOURCOING

ETUDES PRÉLIMINAIRES

(Suite)

Motte-Florin, maire

(Suite)

. . . . . .

« Les Autrichiens fêtés et bien régalés dans Tourcoing, se sont retirés, et les deux magistrats les ont accompagnés jusqu'à la barrière, où les compliments d'honnêteté se sont cordialement faits de part et d'autre jusqu'au revoir.

Cette manœuvise fol visible fut vertement relevée par le maire et le Conseil général de la commune qui n'hésitèrent pas à porter l'affaire devant l'Assemblée législative *encore en fonctions* bien que le décret du 10 août, instituant la convention fut paru

A la Convention Nationale.
Législateurs,
23 août 1792.

. . . . . .

« La Patrie est en danger, le même esprit doit donc animer, réunir tous les cœurs ; une injuste défiance ne doit donc pas enfanter des divisions qui nous livreraient à l'ennemi que nous devons combattre et renousser.

« C'est pour ce motif que le corps municipal joint au Conseil général de la commune du bourg de Tourcoing, département du Nord, soumet sa conduite à l'examen souverain des législateurs.

« Plein de confiance dans leur suprême équité, il ne craint ni leur sévérité nécessaire dans cette terrible crise, ni des préjugés qui ne peuvent atteindre la hauteur de leur génie.

« Voici le fait sous tous ses détails, dans toute sa vérité :

« *Dimanche 12 du présent mois d'août* vers 9 heures et demie du matin, cinq déserteurs autrichens du régiment de *London-Verd* arrivèrent à Tourcoing et se présentèrent à la maison commune. La municipalité leur fit donner de suite les rafraîchissements dont ils avaient besoin. Pour éviter les grandes chaleurs du jour, ils demandèrent la permission de rester jusqu'à trois heures de l'après-dînée. Attendu la proximité des forces ennemies, le maire crut qu'il était prudent de les faire partir de suite pour Lille. Pour pourvoir à leur sûreté, il leur donna une forte escorte ; au moment de leur départ, ils annoncèrent *la désertion* apparente de tout leur détachement. Vers 2 heures et demie de l'après-dînée parut un détachement de 50 Autrichiens. Les citoyens y virent d'abord les déserteurs annoncés le matin. Ils allèrent à leur rencontre pour les accueillir.. leur espoir fut déçu...Le détachement *entra dans le Bourg et se range en bataille* près de la paroisse.

« Les Autrichiens aperçurent un garde national de Limesles qui allait à l'église. Ils soupçonnèrent que c'était pour sonner le tocsin ; en conséquence les Autrichiens le saisirent et le désarmèrent de force. Mais ayant pen après été *rassurés sur son compte*, ils lui rendirent ses armes par ordre de leur officier. Dans ce moment, deux officiers municipaux et le chef de la garde nationale se présentèrent aux Autrichiens et leur demandèrent ce qu'ils voulaient. Le commandant répondit qu'il réclamait les déserteurs qui étaient arrivés le matin, qu'au surplus il ne nuirait ni aux propriétés, ni aux personnes. Il demanda même une attestation qu'il n'avait fait aucun dommage. On lui observa que cette attestation ne pourrait lui être délivrée qu'après qu'il aurait totalement évacué le territoire.

« Et les Autrichiens se retirent. Au moment de leur arrivée, les cultivateurs qui composent la plus grande partie de la garde nationale étaient occupés hors du Bourg aux travaux de leur moisson. Il ne reste était occupé soit aux barrières, soit en patrouille. En conséquence, il n'y avait que très peu de monde au corps de garde. Dans cet état de choses tous les honnêtes gens qu'on fût à portée de consulter, crurent qu'il est très imprudent, même dangereux, d'opposer aucune espèce de résistance aux Autrichiens. Elle n'eut abouti qu'à exposer la commune de Tourcoing aux maux que l'Autriche avait promis de ne pas lui faire. Le résultat n'eut pas été voir pour les Administrateurs que lorsqu'elle peut être utile, que lorsqu'elle peut procurer un succès. Mais quel succès devait-on raisonnablement espérer de forces à tous égards, très inférieures à celles des assaillants ? Était-il permis de livrer aux ressentiments des Autrichiens un bourg riche par sa population, son industrie et *son commerce?*

» Avant qu'aucun rassemblement eut été fait, le bourg aurait été incendié, les malheureux habitants égorgés, les Autrichiens partis... Le corps municipal n'a donc fait que ce que la nécessité impérieuse des circonstances, que ce que le salut *de la chose publique lui prescrivaient* de faire.

» Du reste les Autrichiens ne sont restés qu'environ 7 minutes ; il ne leur a été offert aucun rafraîchissement, ils n'en ont ni pris ni demandé.

» Forts du témoignage de leur conscience et du bien qu'ils ont fait, le Maire et ses Conseillers municipaux, législateurs, implorent votre justice, elle sera leur égide, elle doit l'être. Quel citoyen oserait désormais se charger du redoutable fardeau de l'Administration, ni même d'aucune fonction publique, si, après toutes les mesures que la prudence suggère pour la conservation des propriétés et des personnes, ils pourraient craindre d'être en butte aux traits empoisonnés de la calomnie, surtout ils pouvaient craindre que cette calomnie fût pas confondue !

» Dans les futures circonstances où nous nous trouvons, la calomnie est souvent pour les citoyens qu'elle atteint un arrêt de mort, toujours un arrêt de proscription. Si elle peut impunément frapper les Pouvoirs constitués, leur ravir la confiance populaire dont ils ont besoin, paralyser l'autorité dont ils sont dépositaires, l'anarchie lève aussitôt ses mille têtes ensanglantées, toutes les chaînes de l'ordre social sont rompues ; la société elle-même est dissoute, il n'est plus de gouvernement, ni de lois.

» Législateurs, vous pèserez ces importantes considérations dans votre haute sagesse et votre patriotisme éclairés et vous rendrez au Maire, aux Officiers municipaux de la Commune du Bourg de Tourcoing le témoignage honorable qu'ils attendent de votre équité !

» Fait à Tourcoing, le 23 août 1792, an IV de la Liberté.

» Le maire,

» Signé : MOTTE-FLORIN. »

A suivre LA TOUR DU COING.

La durée de la journée de Travail

On a pu voir hier dans nos nouvelles parlementaires qu'une entrevue a eu lieu mercredi entre une délégation de la commission du travail de la Chambre et les membres de la commission du Sénat chargée d'examiner le projet de loi sur l'unification de la journée de travail à 11 heures.

Dans cette réunion, à laquelle assistait M. *le ministre du commerce*, M. Dron, rapporteur de la Chambre et M. Guillemin, député du Nord, ont exposé que la rédaction de la commission de la Chambre était favorable à la fixation de la durée de travail à 10 heures, mais que toutefois elle se rallierait à la journée de onze heures, à titre de transaction et d'une façon transitoire c'est-dire qu'il devrait être inscrit dans la loi qu'à une époque déterminée, au 1er janvier 1897, par exemple, la journée de travail serait fixée à 10 heures.

M le *ministre du commerce* a *accepté* et soutenu cette combinaison.

La commission du Sénat qui a pour rapporteur M. Maxime Lecomte, a paru accepter la mesure proposée par la commission de la Chambre.

L'entente faite entre le Sénat et la Chambre sur les bases indiquées serait assurément bien accueillie par tous les travailleurs jusque, outre qu'elle aurait pour effet une première réduction de la journée de travail à 11 heures, elle entraînerait dans un avenir assez prochain, la fixation à 10 heures, qu'on ne pourrait espérer obtenir de suite de la Chambre-Haute.

Le Centenaire. — Tous les hommes de l'arme partie des troupes de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie se réuniront de nouveau dimanche prochain, à neuf heures du matin.

Une réunion aura lieu aujourd'hui à l'Hôtel de Ville, à laquelle assisteront les chefs de troupes afin de prendre les mesures nécessaires pour la distribution des uniformes et des vivres.

Nous ne pouvons qu'applaudir, si une décision est prise dans le sens de les faire distribuer le plus tôt possible, car, en vérité, quinze jours seulement nous séparent des fêtes et, selon nous, si l'on veut mener à bien la cavalcade, il est grand temps de s'y prendre.

Le premier concert d'été. — Malgré le mauvais temps, une affluence assez considérable se trouvait hier après-midi sur la place Thiers, pour l'ouverture des concerts d'été, par la Musique municipale. Il est vrai que toutes les personnes présentes ont été complètement dédommagées par la bonne et saine musique qu'elles ont entendues.

Tous les morceaux inscrits au programme, rendus par notre excellente Société municipale avec une grande perfection, ont été très goûtés du *public*. Nous citerons tout particulièrement la *Fontaine*, de F. Dubois, *Sous Bois*, du sympath que directeur de cette Société, *le Sanctuaire*, pour petite flûte, de Guiseppe, dont nous adressons en passant toutes nos félicitations au soliste, M. Emile Jogunbaein, et *Aida*, de Verdi.

Malheureusement, le mauvais temps a eu pen contrarié ce premier concert d'été, toujours impatiemment attendu par nos concitoyens.

Avis militaire. — **Soutiens de famille.** — Les lois que de la loi du 18-3 et les ajournés de la classe 1892, reconnus propres au service par la commission de cette année, qui se croient dans des conditions voulant permettre de solliciter la dispense prévue par les soutiens de famille et qui n'ont pas encore fait leur déclaration, sont invités à se rendre de suite au bureau militaire, la loi leur en prescrit un, à l'effet de faire valoir leurs droits.

Extradé. — Le 2 avril dernier, la police de Lille a réalisé le nommé Arthur Dewolf, 42 ans, maçon gaon, né à Alost (Belgique) et ayant été donné à Zedelgem, recherché par le parquet de Bruxelles pour différentes escroqueries commises en différents endroits et principalement à Forbecks. Cet individu a été remis hier matin aux gendarmes de Mouscron, par les soins de la gendarmerie de Tourcoing.

Expulsés. — Un convoi de dix-sept expulsés a été dirigé hier matin sur la frontière par la gendarmerie.

Tous ces individus, à part le nommé Cyrille-Camille Lidiner, en résidence à Croix, expulsés du territoire par arrêté ministériel comme professant des idées anarchistes, sortaient des prisons de Lille et Douai, où ils avaient purgé des condamnations pour vagabondage, mendicité, violation de domicile et coups et blessures.

Accident d'usine. — Hier matin, le contre-maître de l'établissement de MM. Dassonville frères, rue de l'Epeule, a été victime d'un accident heureusement peu grave.

En voulant *retirer de la bourre sur un métier* dit ubisou tel, il a eu le bras du majeur de la main droite arraché.

Il a reçu les soins de M. le docteur Catteau qui a déclaré qu'il pourrait reprendre son travail dans une huitaine de jours.

Accident de voiture. — Hier soir vers six heures, la voiture de M. le docteur Coisset, passait rue des Carliers, quand à l'angle de la rue et de la rue Victor-Hugo, le cheval glissa et s'abattit sur la chaussée.

Dans sa chute, l'un des brancards s'est brisé, ainsi que quelques harnais. Comme on le voit, tout se borne heureusement à des dégâts matériels.

PHOTOGRAPHIE
PREMIERES COMMUNIONS
12 Beaux Portraits émaillés et bombés pour **5 fr. 50** avec un grand cadre prime gratuite, à la
Photographie Artistique et Industrielle
81, *rue Desurmont, TOURCOING*

WASQUEHAL

Fraude. — Dans la matinée d'hier, vers 9 heures, MM. Floquet et Amy, employés des Contributions indirectes, ont rencontré, près de l'établissement Hannart frères, deux individus à mine suspects porteurs chacun d'un sac.

Leur avant demandé ce que contenait leur fardeau, ils ont pris la fuite, abandonnant leur butin et se dirigeant vers une haie pour y cacher chacun un énorme bâton. Ils sont ensuite revenus sur point de dé art, mais ne voyant plus m employés, ni sacs contenant leur fraude, ils ont dit à des voisins qui se trouvaient leur portée : « Nous allons faire un mauvais parti à ces deux employés » et l'un des deux fraudeurs se retournant : « Mon camarad, lui dit-il, prends ton couteau. »

M. Bernard, receveur, leur a lors, chez qui les deux employés s'étaient mis à l'abri pour y déposer leur saisie, est allé prévenir le garde champêtre Wasnin.

Immédiatement ! le garde s'est rendu à l'endroit indiqué, mais à sa vue, les fraudeurs qui attendaient la rentrée des employés se sont enfuis dans la direction de Flers (Breucq).

Ils n'ont pu être arrêtés.

La vérification des sacs a amené la découverte de 130 boîtes d'allumettes de fraude provenant de la Belgique et d'une chacune 300 allumettes soit un total de 39,000.

Photographie Elkan
74, rue Pellart, 74, ROUBAIX
Premières COMMUNIONS
12 portraits pour 5 francs, avec une belle carte album comme prime. Portraits de luxe 12 francs la douzaine, donnant droit à un superbe portrait pour 1 franc.
Renommé pour photographies d'enfants par procédé extra-rapide.
Groupes de familles et de sociétés.
Reproduction d'anciens portraits.
Grands portraits au charbon 25 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.
La maison n'achète et vend d'occasion, les appareils de photographie.

Pour paraître dans le Journal **PAPIER D'ARMENIE** DELARRA, 21, RUE DE LA PAIX, ROUBAIX.
Depuis plusieurs années je souffrais d'une sciatique chronique. Je me suis servi du St-Jacobs Oil et après l'emploi de deux flacons j'étais complètement guéri et je n'ai plus ressenti de douleur depuis près d'un an.
E. SIDO, appariteur,
Rue de l'Oise, 20, Pluteaux.

Beaucoup de personnes se figurent que le VIN de
BANYULS-TRILLES
ne doit être absorbé que **pur**. C'est une erreur ; car, **pris avec de l'eau**, il présente ce double avantage de désaltérer très agréablement, tout en excitant l'appétit.
Bons tous les Cafés et les Bons Estaminets
Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNE PUBLIQUE

Monsieur le Directeur de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Négligeant, n'ont pas publié celle-ci bien des lettres ou des correspondances publiées dans votre tribune publique numéro des 21 et 28 courant m'ont beaucoup intéressé.

Je suis de l'avis de vos correspondants qui parfaitement avoir *l'intention d'omettre le vrai que la bonne foi* dans les comptes soit une question décrétée par nos comptables.

On me dit que les ouvriers dès intérêts il suffirait à l'ouvrier de faire au vendeur des réserves sur le bien trouvé de la marchandise lors de la livraison.

Réserves que l'on fera lorsqu'on règle une facture dont on ne prend pas livraison de la marchandise *désirée*.

Comme nous nous confrères, je désire savoir si des réserves faites dans des conditions mettent *suffisamment à l'abri l'acheteur d'une livraison défectueuse* faite au on deux mois après le règlement des factures.

Spectacles et Concerts de la Foire
Hippodrome-Théâtre
GRAND CIRQUE INTERNATIONAL SOUS LA DIRECTION DE M. SAM LOCKHART
Tous les jours
A 8 HEURES REPRÉSENTATION
Location ouverte, bureau de l'Hippodrome, rue des Longues-Haies, Roubaix.

CONVOCATIONS
Union des Patriotes, groupe du Calvaire. — Un punch à l'occasion des fêtes patriotiques de Jeanne d'Arc, aura lieu le dimanche 6 mai, à 7 heures du soir, Place Hôtel de Ville, place Nadaud.
La cotisation est de 0.60 centimes. — La souscription sera close dimanche à midi.

Etat-civil de Roubaix

Du 3 mai

Naissances. — Germaine Dumoulin, rue Charlemagne — Félix Vanvost, rue Jacquart — Fernand Vanderdonckt, rue de l'Hommelet — Vitaline Dupel, rue de Condé — Raymond Soen, rue Meyerber — Joseph Pruvost, Grand-Chemin — Alexis Destoop, rue de Soubise — Eléonore Richet, rue de la Planche-Trouée — Jeanne Bégin, rue de la Redoute — Suzanne Hurez, rue de l'Epeule — Marie Delsert, rue Bunart — Julie Segard, rue de Lannoy.

Décès. — Cléophas Vanheveren, 60 ans, rue de la Vigne, 105 — Marie Deffontaine, 46 ans, rue d'Alma, sur-Wattrelos — Jean-Baptiste Lepoutre, 1 an, rue de Condé, cour Vroman, 12 — Alexandre Denis, 19 ans, rue de Wasquehal, cour Beaudeau.

Etat-civil de Tourcoing

Du 2 mai

Naissances. — Alphonse Vanderbecken, Blanche-Sue — Albert Capelle, Epinette — Madeleine Dorocq, rue Leroux — Louis Lebrun, rue Blanche-Porte — Jean-Baptiste Laporte, rue Lalle — Alice Théry, rue des Champs — Julien Steuse, rue de l'Ambonnerie — Albert Parmentier, rue Carnot.

Décès. — Marie Bressoux, 58 ans, ménagère, rue Notre-Dame des Anges — Elisa Delbecque, 81 ans, rentière, rue du Tilleul — Alfred Grévier, 36 ans 4 mois, employé de Commerce, rue de Gand.

Mariages. — Entre : Jules Vantenbende, 24 ans, garçon de magasin et Félicie Dumez, 24 ans, servante, rue J.-B. Verneese, 27 ans, domestique et Blanche Martinsse, 25 ans, doubleuse.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Roubaix, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Vers meuble. Convers on.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages

BOURSE DE BRUXELLES

Emp.	2 1/2 a. t.	102 70	Brux. lib.	1898.	107 75		
—	sér. II.	102 90	Nouv. bâtd	1886.	— —		
—	sér. III.	102 80	Ostende 4 1/2		— —		
—	2.	100 50	—		1877 4.	117 75	
—	2 1/2.	97 10	—		1885 3.	99 —	
Annuité	4 1/2.	— —	Tournai	1874...	53 —		
—	4.	— —	—		1886 2 1/2.	— —	
—	3.	— —	Gand		1868.	110 50	
Cr. com.	4 1/2.	— —	—		1881.	106 —	
—	4.	114 75	—		18 3.	103 25	
—	3.	100 80	Liége		1893.	99 75	
—	3 p. 1881.	101 —	—		1895.	— —	
—	3 p. 1886.	104 —	—		1898.	— —	
Anvers	1887 lib.	106 —	—		1874.	105 75	
Anv.	1887 1887.	— —	—		1879.	104 50	

Le Comptoir de Change
A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
FONDÉ EN 1879
Siège Social :
LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis
Succursales :
ROUBAIX — 6, rue de la Gare
LILLE-WAZEMMES — Rue Gambetta, 1er.
Exécute toutes opérations de change et de bourse sur les places françaises et étrangères, aux conditions les plus réduites et titres contre espèces.
Traite à forfait tous achats et ventes de titres de négociation courante. — Argent contre titres.
Service de coupons avec vérification gratuite de titres.
Souscriptions gratuites aux émissions.
Vente sans frais pour le compte des Compagnies d'obligations nouvelles au porteur ou nominatives.
Versements, transferts, conversions.
Renseignements gratuits sur valeurs cotées ou non cotées.

« Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, » Douleurs et Crampes d'Estomac
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

REGLISSE PECTORALE L. B.
AU
GOUDRON
sa Supériorité sur les autres
Pastilles au goudron est reconnue par tous ceux qui en font usage. La Boîte : **60 cent.** chez les Pharmaci ns.
Exiger sur la bande qui entoure la Boîte la Marque L. B. en rouge.
Dépôt pr ne pal : Pharmacie LE BEUF, à Bayonne.

AVIS

Heures fixées par l'**Administration municipale** pour l'éclairage public, du 1er au 7 mai :

Allumage à 8 h. 1/2 du soir, extinction à 1 h. du matin.

L'allumage et l'extinction sont commencés un quart d'heure avant et doivent être terminés un quart d'heure après les heures fixées ci-dessus.

B.O.

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie A. MARTHET, INVENTEUR
REMONTOIRS **REMONTOIRS**
EN TRIPLE ARGENTAN INDÉRACHABLES GARANTIS
Hommes et Dames 25 francs
Simple 20.
Ind. spécial... 15 f.
Hommes & Dames
GARANTIS
MONTRES ANCRE 8 f., CHAINES, RÉVEILS, BIJOUX
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au Goudron **Guyot** le Brevet de Santé, son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr. ; les six flacons, 5 fr. Partout le Goudron Guyot.

GUERISON
CERTAINE & RADICALE
des Maladies Secrètes
ET DES MALADIES DE LA **PEAU**
DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUSES
NOTA. — Une Notice spéciale est envoyée à ceux enveloppe contre timbre de 0,15 centimes.
Traitement rationnel par
M. VANDENRIESSCHE
MÉDECIN-SPÉCIALISTE
LILLE, 6, rue Pièdis, LILLE
Pommade Antiherpétique
pour dartres, eczémas, démangeaisons 1f. 25 le pot ; 3 fr. 50 par recommandé
Consultations PARTICULIÈRES tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

ÉTRENNES 1894
A. LE VASSEUR & Cie, Éditeurs
Successeurs de Ch. Furne, Paris
ALEXANDRE DUMAS Les
Éditions de LUXE
TROIS MOUSQUETAIRES
GRAND LUXE
Illustrés de 250 dessins de Maurice LELOIR
DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES IN-4° ORNÉS
Broché : 50 fr. — Relié amateur : 75 fr.
PAYABLES 5 fr. par MOIS

Le Gérant : E. DUGARDIN.

FEMME et MAITRESSE

PREMIÈRE PARTIE

Une seule! Nadine Thévenot.

Donc elle seule avait pu l'aimer au point de lui donner ce tel gage d'amour.

Tous ces souvenirs, ces coïncidences se présentèrent avec soudaineté aux esprits les moins clairvoyants.

M. Thévenot bondit encore dans son fauteuil, dans son bonds de violence ; car, jamais personne ne lui avait ainsi résisté. Il aurait voulu se précipiter sur Philippe, le chasser... Et il ne pouvait pas ; il avait trop de son maître. Il retomba, accablé...

Au même, Gratien, d'un ton renfrogné, vous prenez l'engagement...

— Je ne prends aucun engagement ; j'impose mes conditions !

M. Thévenot leva les yeux vers Nadine et vers sa femme, alors comme pour les consulter.

Nadine, en proie à une colère froide, bilieuse, avait un visage livide, mais le sentiment qui dominait en elle était une admiration sincère pour cet homme énergique et fort, qui les avait vaincus. Oh ! comme elle le trouvait fin ce moment ! Comme elle dédaignait de n'avoir pas eu l'énergie de résister à son père !... Avoir pu être la femme de cet homme hardi ! Et se voir, pour la vieillesse d'un être qu'elle méprisait presque ! Avec celui-ci elle aurait certainement la satisfaction d'être la maîtresse ; mais n'est-ce pas une satisfaction que d'avoir pour maître un homme qui vous a vaincue? Vaguement, elle songea alors vers Philippe ; mais vraiment il demeurait aussi ! Et, d'ailleurs, la pensée de ces privations qui leur seraient imposées suffisait à la faire frissonner.

Sa raison eut promptement étouffé le léger doute qui venait de lui naître. Elle n'avait plus qu'à s'incliner devant les faits accomplis.

— Bien donc, dit-elle d'une voix sourde, je vous ai déjà prié d'en finir avec mon cœur ! Je reconnais mes torts ; j'ai abandonné ma fille, qu'il la prenne... Je ne la demande pas d'engagement, je le sais assez honnête homme pour ne pas faire à des moments pareils de vous dicter votre conduite. Je sais que mon enfant est près de Pauline... N'est-ce pas, madame ?

— Oui... bégaya madame Thévenot, toute glacée.

— Ma femme, prononça péniblement l'industriel, vous donnera donc une lettre.

— Oh ! non, monsieur, interrompit Philippe, je ne veux pas faire à des personnes dont vous surveiller ex l'exécution. Mme Thévenot et moi, nous partirons, ce matin, pour Paris...

— Ce matin, mais...

Et M. Thévenot sursautait.

— Par le train de neuf heures, conclut tranquillement Philippe.

— Bien, monsieur, répondit Mme Thévenot. J'y serai ; et vous savez que vous pouvez compter sur ma parole.

Philippe les salua gravement tous les deux et se retira.

Il était à peine sorti que M. Thévenot, suivant son coutume inviolable, songeait à passer sa colère sur sa femme.

— Ainsi, malheureuse, malgré mes ordres, tu as continué de l'occuper de *cette bâtarde* ? Tu m'avais souvent dit qu'on l'avait expédiée à une famille bourgeoise du Midi !... Et elle est à Paris, à quelques heures de nous ?...

— Si tu n'as pas de cœur, j'en ai, moi ! Si tu veux que j'aie ne t'obéissant pas, tu aurais été fou et flamme, comme en ce moment...

— Ah ! tu m'a trompé, tu m'as désobéi !... Et un fait de plus ! Voilà !

Il avait presque la main sur elle. Et il fut stupéfait de la voir se redresser, prête à lui tenir tête :

— Viens d'apprendre comment on doit se parler ! déclara-t-elle. Tant tôt ! Et allons nous occuper de notre fille, dont, par ma faiblesse, j'ai laissé faire le malheur. Viens !

Et le calme fait, elle traversa la cour et gagna le grand escalier.

Cependant, M. Thévenot s'attardait une minute avec Basile.

— Personne, n'est-ce pas?...

— Non, monsieur, personne n'a rien pu voir ni rien entendre ; je craignais qu'on ne coucher, qu'on ait encore les chevaux quand madame, seule s'arrête ; mais il tombait de sommeil, et il s'est couché sans seulement se préoccuper de...

— Bien, Basile. A demain.

— Et Pauline, monsieur ?

— L'autre ? Et M. Thévenot. Ah ! oui !... — Il rien pas que oublier.

— Eh bien, l'autre... On verra demain.

Et il rentra dans la maison la tête un peu calmée ; il songeait que Gratien ne pourrait se plaindre qu'à demi de ce que sa femme eût abandonné le tout conjugal la nuit de ses noces.

— *Je lui fermerai joliment le bec*, quand il nous arrivera ce matin.

Puisqu'il n'avait pu passer sa colère sur sa femme, il la réservait pour son gendre.

Il monta, d'un pas presque allégre, au premier étage.

Par la porte du grand salon, il vit sa fille penchée à une fenêtre et sa femme arrêtée, au milieu de la pièce, comme interdite.

Nadine regardait mélancoliquement la voiture de Philippe qui disparaissait dans la lointaine de la rue.

Quand elle ne vit plus rien, que le brouillard matinal, la jeune femme se retourna, et aperçut ses parents, elle leur jeta avec amertume :

— Voilà le mari qu'il me fallait !

Elle se penchait de nou eau à la fenêtre, regardant toujours dans la même direction.

Il était clair que l'on ne travaillait dans la rue, quand un par un homme qui semblait trainait.

— Et lenez ! s'écria Nadine, avec autant de dédain que de colère, voilà celui que vous m'avez donné !

Gratien Charlier descendait, maladroitement, devant la porte de l'hôtel.

Il était tandis qu'on ne travaillait dans la ville, il avait scrupuleusement suivi les ordres que sa femme lui avait fait porter par Pauline.

Après avoir assisté au départ des derniers invités et de ses beaux parents, il s'était promené dans les salons, puis sur la terrasse du château, attendant que tout le monde dans les domestiques se fussent couchés.

Il croyait comprendre cette délicatesse de jeune fille :

— Elle veut simplement que nous sommes restés seuls.

Et malgré son impatience, il savait attendre patiemment.

Ce qu'il éprouvait pour sa femme ne ressemblait nullement à une grande passion ; mais il était disposé à se montrer très amoureux, à être très un bon mari, puisqu'il avait eu sombre désintéressement belle et jeune sans la stupide intervention de Suzanne.

— Cette coquine, à qui j'aurais donné cinquante mille francs et qui vient, le matin même de mon mariage !... Oh ! mais je me plaindra à la police !...

Il était profondément persuadé des torts de Suzanne et de son bon droit à lui.

— Heureusement, Nadine est une fille de sens rassis ; elle aura bien éprouvé un moment de colère, de susceptibilité froissée ; mais, maintenant, tout cela doit être calmé.

Quand le silence régna complètement par le château, Gratien monta timidement jusqu'à la chambre de sa femme, et gratta plutôt qu'il ne frappa à la porte.

Ne recevant pas de réponse, il se décida à frapper, puis à appeler, mais toujours doucement. Il recommença vingt fois, disant, d'une voix enrouée :

— Ma chère! moi, ma petite Nadine chérie !

Puis, dans un moment d'exaspération, il songea à se *précipiter contre la porte*, à la briser.

Il réfléchit, heureusement : des domestiques s'éveillerait, accourraient, verraient ce pauvre petit mari, implorant à la porte de sa femme. Et il eut recours à son moyen favori, la ruse.

Evidemment, sa femme voulait le punir de cette sotte aventure de ce matin ; elle voulait le faire languir. Et il sourit. Etrennant : Il n'avait qu'à faire le tour du château, à passer par les cours et à escalier de service ; il frapperait à la porte du cabinet de toilette ; Nadine le prendrait pour sa femme de chambre et ouvrirait sans défiance.

Il redescendit très doucement, passa de la salle à manger dans les cuisines et arriva au pied de l'escalier de la petite tourelle.

Un courant d'air froid le frappa alors au visage.

Il prit machinalement les yeux vers le fond du couloir et distingua une lueur incertaine.

— Une porte ouverte... là-bas ?...

Il frissonna ; puis, après un moment d'hésitation, il s'y rendit.

La porte donnant sur le parc était bien ouverte. Un soupon insensé traversa son esprit ; il l'écarta bien vite, en se disant :

— Bah ! Quelque inadvertance de domestique !

Et il revint à l'escalier.

Au moment où il mettait le pied sur la première marche, il sentit un corps dur qu'il heurtait.

Il se pencha, fit partir une allumette et reconnut une épingle en vieil argent par lui donnée à Suzanne.

Près de l'épingle, au bas de l'escalier et sur cinq ou six marches, s'étendaient des taches de sang.

Profondément troublé, Gratien demeura là quelques minutes, cherchant l'explication du drame qui on lui avait évidemment conté ce matin.

Une tragique querelle avait sûrement eu lieu entre les deux femmes, et, sans doute, Nadine, la plus forte, la plus violente aussi, avait projeté sa rivale dans l'escalier.

Il toucha les taches ; elles étaient bien sèches.

C'est donc ce matin que cela s'est passé ; il n'y a rien à craindre pour cette nuit...

Entre joueurs, mais toujours doucement, s'imaginant qu'il allait surprendre sa femme. Et il pénétra dans la chambre.

Vitale ! Pourquoi cette fuite qui attendre a est et me forcer à ruser avec vous! Allons, où vous cachez-vous ?

Il pensait qu'elle était derrière des rideaux.

— Nadine ! ... Voyons, Nadine !

Il chercha par toute la chambre et s'impatientait.

Soudain, il aperçut la robe blanche de la mariée. Nadine s'était déshabillée... Mais elle n'avait pas mis son linge de nuit, qui était encore là, au pied du lit, négligemment rangé par la femme de chambre.

— Sa-tait-elle... partie ?... murmura-t-il.

Ses jambes se dérobèrent sous lui ; il tomba lourdement sur le tapis, sans le Nadine, claquant ses dents et de toute cuvette de sueur.

Oui, c'était bien cela : pour éviter le scandale, pour ne pas chagriner son père, Nadine avait consenti à se faire toute la journée ; mais, la nuit venue, elle s'était enfuie.

— Elle est rentrée à Rouen.

Gratien ne songea pas un instant à songer sa Damine ; il était de son droit qui avait la confiance chevillée dans le corps.

(*A suivre*) PIERRE SALES.